



**Discours de Monsieur Jean-Jacques URVOAS
garde des sceaux, ministre de la justice,**

**Remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite
à Anne-Laure DAUTRY**

***Centre pénitentiaire de Faa'a Nuutania, Polynésie française
Le lundi 20 mars 2017***

Seul le prononcé fait foi

Madame la récipiendaire,
Mesdames et Messieurs,

Nous nous sommes rencontrés il y a deux ans :

Vous étiez alors directrice par intérim.

Quant à moi, j'étais le rapporteur pour l'Assemblée Nationale d'une mission d'information sur la Polynésie Française.

Et je tiens à vous dire à quel point j'ai été admiratif du travail que vous meniez, dans un cadre difficile.

Je suis donc très honoré d'être celui qui vous remet cet insigne.

L'Ordre National du Mérite marque la reconnaissance de notre pays à votre parcours professionnel.

Dans une vie, il y a des évidences immédiates et des évidences qui se construisent.

Il y a des rencontres qui marquent, qui blessent, qui enthousiasment.

Il y a des paysages qui nous révoltent, des voyages qui nous pétrissent, des lectures qui nous engagent.

Albert Camus définissait d'ailleurs l'expérience comme « *la longue confrontation d'un Homme et d'une situation* ».

Née à Maubeuge, après le retour de Tunisie de vos parents et élevée à Gien, vous n'avez pas toujours su ce que vous vouliez faire « *plus tard* » ...

Ce fameux « *plus tard* » que l'on prononce avec malice à 5 ans et avec gravité à 20 ans.

Peut-être est-ce parce que vos parents étaient tous deux enseignants que vous avez toujours considéré la vie comme une école !

Vous vous êtes donc cherchée durant plusieurs années, pour mieux apprendre, pour mieux comprendre.

Et dans le labyrinthe auquel chacun d'entre nous est soumis, vous avez esquissé :

- un pas, en vous inscrivant à la faculté d'histoire à Toulouse,
- et un autre pas, dans la vie active, en travaillant dans la restauration.

Et puis, progressivement, le chemin s'est ouvert.

Vous avez intégré l'école d'assistante de service sociale de la Croix-rouge.

Votre expérience antérieure vous avait permis de grandir, de mûrir, de prendre votre indépendance.

Mais elle vous a surtout convaincue de votre besoin viscéral de travailler dans un domaine au centre duquel l'humain a sa place.

Vous effectuez votre dernier stage au centre de soins pour toxicomanes de l'association Clémence Isaure à Toulouse et vous y restez après l'obtention de votre diplôme.

C'est dans ce poste que vous avez rencontré un public, en prise avec la Justice, marqué par un parcours personnel complexe, souvent douloureux.

Je sais que vous adorez l'écrivain Pierre Loti, mais je sais aussi que vous ne serez pas d'accord avec ces mots définitifs, que l'on trouve dans son livre « Aziyadé » :

« Tout ce que je sais, je l'ai appris à mes dépens ».

Vous, au contraire, c'est au sein et avec une équipe pluridisciplinaire d'éducateurs, de médecins, de psychologues, que vous avez appris votre métier.

L'accompagnement de proximité de personnes toxicomanes vous a obligé à effectuer un grand travail de remise en question.

Et cela vous conduira à passer le concours sur titre d'assistante de service sociale au ministère de la Justice.

Vous faites le choix de travailler dans un Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et vous intégrez celui du Nord, à l'antenne de Loos, en 2000.

Vos qualités professionnelles vous valent d'être promue responsable de la section d'action sanitaire.

Et c'est au sein du département des politiques d'insertion et de prévention de la récidive de la direction interrégionale de Lille que vous travaillerez.

Votre expérience auprès de personnes souffrant d'addiction, ainsi que votre connaissance du milieu carcéral, vous permettent de mieux appréhender vos fonctions.

Des collègues directeurs vous incitent alors à passer le concours de directeur des services pénitentiaires.

Ils sont parvenus à écarter vos doutes, vous disant que même si vous n'aviez pas suivi un cursus en droit, vous aviez non seulement la capacité de réussir ce concours, mais en plus de vous épanouir dans ces fonctions.

Et vous le dites vous-même aujourd'hui : « *même si certains moments sont difficiles, ce métier vous passionne* » !

Ce métier nécessite du bon sens et un sens des responsabilités, une loyauté à l'égard de l'institution, la capacité de s'adapter et de se remettre en question.

A cela, vous ajoutez deux autres ingrédients essentiels : « *la sincérité dans l'action et un solide sens de l'humour...même noir* » !

C'est ainsi qu'en septembre 2000, vous arrivez à la maison d'arrêt de Loos.

Vous découvrez « *un établissement ancien, délabré, surencombré, violent, mais foncièrement humain* ».

Cette expérience professionnelle vous marque beaucoup, car vous y rencontrez des « *personnages* », - pour reprendre vos mots -, tant du côté des personnes détenues, que des personnels.

C'est un esprit d'appartenance à un établissement plus qu'à un service qui fédère vos collègues.

Et vous êtes frappée par la force de la solidarité, face à des événements particuliers.

De ces moments, vous conservez « *un souvenir vivant et complexe d'un établissement, d'un lieu de vie, dont les murs étaient chargés d'Histoire, avec un grand H, et d'histoires, avec un petit H, c'est-à-dire celles de chacun* ».

C'est là que naît la conviction que vous pouvez trouver votre place dans cette institution.

Après un passage par la maison d'arrêt de Besançon, en qualité d'adjointe au chef d'établissement, un nouveau défi vous attend, en 2011 :

Le centre pénitentiaire de Faa'a-Nuutania en Polynésie Française.

Vous qui aimez tant voyager, vous qui adorez le personnage de Pierre Loti, - ce Pierre Loti, venu jusqu'en Polynésie ! -, vous saisissez cette invitation au voyage avec joie !

Cet établissement, comme vous le dites vous-même, peut se prévaloir de voir évoluer en son sein des professionnels dévoués, tous corps confondus.

Vous avez réussi à maintenir un climat apaisé avec l'attention, la courtoisie, mais aussi la fermeté nécessaire. Et je vous en félicite.

Que diriez-vous à un jeune qui hésite à suivre le même parcours ?

Je sais que vous le mettriez d'abord en garde.

Il ne faut pas s'aventurer dans ce métier pour l'illusion du pouvoir qu'il confère ;

Ni, par défaut, de n'en faire qu'un moyen en vue d'une carrière qui semblerait plus prestigieuse.

Ce métier, vous l'exercez par conviction, au nom du respect de la personne humaine, parce qu'il a du sens et qu'il sert l'intérêt collectif.

Et je reprends vos mots : « *il ne faut pas se laisser aller à la facilité ou au découragement* », mais il convient d'être « *ouvert à la découverte et aux rencontres inattendues* ».

Vous aimez cette administration, parce que peu d'entre elles offrent une telle pluralité de fonctions, faisant varier les domaines de compétences et d'intérêts.

Et aussi parce qu'il faut bien le dire : dans cette administration, et c'est ce qui vous plaît tant, « *la routine est totalement proscrite* » !

Lorsque votre travail vous en laisse un peu le temps, vous voyagez beaucoup, ce qui fait que votre fille a, du haut de ses 4 ans, un passeport déjà bien rempli !

Vos proches peuvent être très fiers de vous :

- Votre conjoint, bien sûr, Taharoa TUMARAE, qui est lieutenant Pénitencier et Responsable du Pôle de formation de Polynésie française.
- Votre fille, Ihteia, qui a attendu ce moment avec une impatience non dissimulée (même si j'ai ouï dire qu'elle aurait préféré une médaille de pompiers !).

Et si le reste de votre famille est en métropole et en pensée, avec nous aujourd'hui, je salue le soutien de :

- M. Jean DELPECH en son temps,
- Et aujourd'hui, de Yannick MASSARD, présent parmi nous.

La confiance qu'ils vous ont témoignée a grandement contribué à votre épanouissement professionnel et personnel.

Madame la récipiendaire, vous avez su cultiver la science des relations humaines et œuvré ainsi au service de la Justice.

C'est pourquoi « *Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier dans l'Ordre National du Mérite* ».

Contact presse – Cabinet du garde des sceaux
01 44 77 63 15 / secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr